



## Compte rendu

### MEMBRES

M<sup>me</sup> Sonia Savard – André-Gagnon  
M<sup>me</sup> Caroline Tremblay – Antoine-de-St-Exupéry  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Bouchard – Charles-Gravel  
M. Jean-Pierre Turcotte – Comité HDAA  
M. Blaise Gagnon – de la Pulperie  
M. Francis Bérubé – des Quatre-Vents  
M. Robert Tremblay – des Grandes-Marées  
M<sup>me</sup> Mélanie Lessard – Félix-Antoine-Savard  
M<sup>me</sup> Isabelle Girard – Fréchette  
M<sup>me</sup> Véronick Gagnon – Jean-Fortin/La Source  
M<sup>me</sup> Chantale Morneau – La Carrière  
M<sup>me</sup> Claudie Gagnon – Le Roseau  
M. Giovanni Morin – L'Horizon  
M<sup>me</sup> Danielle Simard – Marie-Médiatrice  
M<sup>me</sup> Karen Inkel – Médéric-Gravel  
M<sup>me</sup> Andrée-Anne Lachaine – Mont-Valin  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Bernard – Notre-Dame/Des Jolis-Prés  
M<sup>me</sup> Natacha Durand – Notre-Dame-du-Rosaire  
M. Michel Boulianne – Odyssee  
M. Martin Coulombe – St-Antoine/St-Cœur-de-Marie  
M<sup>me</sup> Catherine Hudon – St-David  
M<sup>me</sup> Jo Ann Marcotte – St-Denis/St-Isidore  
M<sup>me</sup> Virginie Boudreault – St-Félix  
M<sup>me</sup> Arianne Simard – St-Gabriel  
M<sup>me</sup> Mélissa Harvey – St-Joseph  
M. Gaétan Gagnon – Ste-Bernadette  
M<sup>me</sup> Dominique Pelletier – Ste-Claire  
M<sup>me</sup> Louise Duchesne – Ste-Rose - absente  
M<sup>me</sup> Nathaëlle Lavoie – Du Vallon  
M<sup>me</sup> Michèle Losier – Ste-Thérèse  
M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon – Vanier

SURLIGNÉ = PRÉSENCE

### SUBSTITUTS

M. Érik Langevin – André-Gagnon  
M<sup>me</sup> Mélanie Bergeron - Antoine-de-St-Exupéry  
M. Stéphane Nolay – Charles-Gravel  
M<sup>me</sup> Cathy Savard – comité HDAA  
M. Bernard Vachon - Jean-Fortin/La Source  
M<sup>me</sup> Véronique Poirier – La Carrière  
M. Sébastien Renaud – L'Horizon  
M<sup>me</sup> Cynthia Brassard – Mont-Valin  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Blackburn – Notre-Dame/Des Jolis-Prés  
M<sup>me</sup> Marie-Christine Gagnon – St-Antoine/St-Cœur-de-Marie  
M<sup>me</sup> Marie-Line Tremblay – St-David  
M<sup>me</sup> Christine Doré – St-Denis/St-Isidore  
M<sup>me</sup> Rachelle Sergerie – St-Joseph  
M<sup>me</sup> Annie Wells Campagna – Ste-Claire  
M. Émile Grenon – Ste-Rose  
M<sup>me</sup> Anik Larouche –  
M<sup>me</sup> Julie Simard – Vanier

### INVITÉS

M. Gilles Routhier, directeur général par intérim et M<sup>me</sup> Isabelle Boivin, directrice adjointe aux Services éducatifs jeunes de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

#### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Après avoir constaté le quorum, M<sup>me</sup> Caroline Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents à cette rencontre du comité de parents et procède à l'ouverture de l'assemblée.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

*CP-2016-04*

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon  
et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 5 . Renouvellement du protecteur de l'élève
- 14. Règles de régie interne du comité de parents
- 15. Embauche de psychologues

**ADOPTÉE**

## 3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 13 janvier 2016

---

*CP-2016-05*

Il est proposé par M<sup>me</sup> Natacha Durand  
et résolu :

D'ADOPTER le compte rendu de la rencontre du 13 janvier 2016 tel qu'il a été  
présenté.

**ADOPTÉE**

## 4. Parole au public

Aucun public à la rencontre.

## 5. Renouvellement du protecteur de l'élève

M. Gilles Routhier, directeur général par intérim explique que le mandat du protecteur de l'élève est à renouveler. Il mentionne que la Commission scolaire Lac St-Jean a soulevé quelques problématiques avec sa façon de fonctionner, mais que pour notre organisation, M. Pomerleau a été un élément fort positif tant dans nos procédures que dans le respect des délais.

Les membres échangent et s'entendent afin de reconduire le mandat de M. Pomerleau.

---

CP-2016-06

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon  
et résolu :

**QUE** le comité de parents approuve le renouvellement du mandat du protecteur de l'élève, M. Marc Pomerleau.

**ADOPTÉE**

## 6. Programmes de mesure

M<sup>me</sup> Isabelle Boivin, directrice adjointe aux Services éducatifs jeunes dépose deux documents : *Programme de mesure – Primaire et Programme de mesure – Secondaire*. Aucune modification majeure, mis à part l'ajout d'une épreuve de mathématique en deuxième année du primaire, n'a été apportée à ces documents depuis la version de l'année précédente.

---

CP-2016-07

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon  
et résolu :

**QUE** le comité de parents approuve le *Programme de mesure – Primaire et le Programme de mesure - Secondaire*, tels que soumis à la consultation.

**ADOPTÉE**

## 7. Consultation des Services éducatifs jeunes

M<sup>me</sup> Isabelle Boivin explique le rapport du comité des bassins du secteur sud et les changements qui y sont proposés.

---

CP-2016-08

Il est proposé par M. Michel Boulianne  
et résolu :

**QUE** le comité de parents recommande l'adoption du rapport du comité des bassins du secteur sud, tel que soumis à la consultation.

**ADOPTÉE**

## 8. Correspondance

Aucune correspondance au comité de parents.

**9. Adoption du rapport annuel 2014-2015 du comité de parents**

Remis à la prochaine rencontre.

**10. Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec**

Il est maintenant temps de s'inscrire au Congrès de la FCPO. Voici les membres qui ont manifesté leur intérêt à participer au congrès : M<sup>mes</sup> Caroline Tremblay, Nathalie Gagnon, Marie-Claude Bouchard, Annie Wells Campagna, André-Anne Lachaine, Jo-Ann Marcotte, Natacha Durand, MM. Giovanni Morin, Michel Boulianne, Francis Bérubé, Robert Tremblay et Gaétan Gagnon. En raison du budget, 12 personnes pourront y participer.

Il est convenu que les chambres devront être occupées par deux personnes, les membres qui voudront apporter leur famille devront assumer les frais pour la chambre.

**11. Rapport des représentants de la FCPO**

M. Gaétan Gagnon mentionne qu'au dernier Conseil général les résultats des travaux faits, suite au projet de loi 86, ont été dévoilés. Le point qui rallie les comités de parents est les pouvoirs qui seront accordés aux parents. Par contre, les membres de la FCPO ont peur de perdre les liens entre les différents comités, la majorité des membres est en faveur de la fin des élections scolaires, mais dit que les élections scolaires devraient se tenir en consortium avec les élections municipales.

**12. Rapport des parents au conseil des commissaires**

M. Robert Tremblay informe qu'au CSEAJ des vérifications ISO et le projet KIUNA pour le programme de protection de la Faune ont été discutés. De plus, il y a eu une baisse de 100 inscriptions en formation professionnelle pour l'an prochain, par contre, la formation à distance va bon train.

M. Francis Bérubé mentionne que la politique de frais de déplacement est en refonte. Grâce à cette refonte, de grandes sommes d'argent pourront être économisées.

Pour ce qui est du conseil des commissaires, un retour sur la résolution portant sur les services de garde, adoptée par le comité de parents, a été fait. M. Bérubé trouve dommage que la résolution ait été donnée aux commissaires seulement cinq minutes avant la rencontre, par le fait même, les commissaires sont en désaccord avec la résolution du comité de parents. M. Francis Bérubé fait part que le directeur du Service des ressources financières a mentionné, à plusieurs reprises, que si une location des locaux était facturée aux services de garde, il n'y aurait pas de surplus. M. Bérubé termine en informant que la résolution semble avoir été étouffée avec la mise en place d'un comité d'études de vérifications pour la tarification des services de garde. Il semble y avoir une pression de certaines personnes au niveau du directeur des ressources financières et de certains commissaires pour ne pas changer les pratiques actuelles quant à la tarification.

M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon trouve déplorable qu'aucun parent n'y responsable de service de garde ne seront sur le comité d'études des tarifs en service de garde. Les membres décident, d'un commun accord, qu'une résolution sera acheminée au conseil des commissaires afin que deux parents utilisateurs et un responsable de service de garde siègent sur le comité.

---

**CP-2016-09**

**ATTENDU** que les parents sont les utilisateurs payeurs des services de garde;

**ATTENDU** qu'aucun responsable de service de garde n'est sur le comité d'analyse de la tarification en service de garde;

**Il est proposé par M. Blaise Gagnon  
et résolu :**

**QUE** l'ajout de deux parents utilisateurs sur le comité d'analyse soit considéré, tel que M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon et M. Gaétan Gagnon;

**QUE** l'ajout d'un membre responsable d'un service de garde soit analysé.

**ADOPTÉE**

M<sup>me</sup> Caroline Tremblay prend la parole et demande aux membres s'ils veulent appuyer les commissaires face à la démocratie scolaire et le mémoire qu'ils ont rédigé. Pour la majorité des membres, il s'agit d'un non réitéré.

### **13. Rapport de la présidente**

La présidente a participé au Conseil général et a discuté avec d'autres présidents de comité de parents qui pensent comme les membres de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay quant à l'appui aux commissaires et la démocratie scolaire.

### **14. Règles de régie interne du comité de parents**

M. Bérubé mentionne que M<sup>me</sup> Anik Larouche est souvent absente des rencontres du conseil des commissaires et qu'elle a assisté seulement à la première rencontre du comité de parents. Tel que stipulé dans les Règles de régie interne du comité, en tant que commissaire-parent, M<sup>me</sup> Larouche devrait assister aux comités auxquels elle siège, ainsi qu'au conseil des commissaires et par la suite venir faire le compte rendu au comité de parents. Il explique, par la suite, que le comité de parents a le pouvoir de la destituer, s'il le désire, puisqu'un avis légal a été émis dans ce sens. Les membres échangent et s'entendent afin qu'une lettre soit écrite à M<sup>me</sup> Larouche pour lui faire part de leurs attentes envers elle et lui demandant de rendre des comptes au comité de parents.

CP-2016-10

**ATTENDU** l'absence de M<sup>me</sup> Anik Larouche, commissaire-parent, à la majorité des rencontres du comité de parents, depuis le début de l'année 2015-2016;

**ATTENDU** l'absence de M<sup>me</sup> Anik Larouche, à la majorité des rencontres auxquelles elle siège, depuis le début de l'année 2015-2016;

**ATTENDU** les Règles de régie interne et le devoir du commissaire-parent;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Girard  
et résolu :**

**D'ACHEMINER** à M<sup>me</sup> Anik Larouche une lettre explicative, demandant à celle-ci de faire un compte rendu au comité de parents des rencontres auxquelles elle siège;

**D'ANNONCER** à M<sup>me</sup> Larouche l'intention des membres si elle ne se soumet pas aux attentes du comité.

**ADOPTÉE**

**15. Embauche de psychologues**

M. Francis Bérubé informe qu'un psychologue a été embauché. Par contre, un psychologue était en congé maladie et n'avait pas été remplacé. Malheureusement, il manque toujours un psychologue puisqu'il ne s'agit pas d'un ajout. Il trouve désolant que la planification des effectifs se fasse seulement une fois par an soit en mai.

**16. Prochaine rencontre**

Le mercredi 6 avril 2016 à Chicoutimi.

**17. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par M<sup>me</sup> Natacha Durand, il est 21 h 21.

La présidente du comité de parents,

La secrétaire du comité de parents,

  
Caroline Tremblay

  
Vicky Fillon